VILLE DE PESSAC

Aides & accompagnement



Aides à domicile

Ce service permet aux familles avec enfants, aux personnes âgées de plus de 60 ans, en situation de handicap ou de maladie de pouvoir rester dans leur...



SOS dépannage

Faciliter les tâches de la vie quotidienne avec le SOS dépannage.



Repas à domicile

Chaque année, près de 48 447 repas sont livrés par les agents du service de portage de repas à domicile du CCAS de la Ville de Pessac.

Ville de
PESSAC

HÔTEL DE VILLE DE PESSAC
Place de la Ve République
33604 Pessac Cedex

courrier@mairie-pessac.fr

05 57 93 63 63

Lundi : 13h30-19h
Mardi au vendredi : 8h30-17h
Samedi : 9h-12h (de 9h à 11h : uniquement les dépôts de dossier carte d'identité ou passeport, sur rendez-vous. / De 11h à 12h : uniquement les remises de passeports et cartes d'identité)

SUIVEZ-NOUS